

L'ECHO LANDRYGEOT



JUILLET 2020 – n°2

INFORMER : Une de nos priorités

Actualités communales

Les réunions du Conseil Municipal ont eu lieu :

- ◆ Le 25 mai pour élire le maire et les adjoints.
 - ◆ Le 2 juin pour mettre en place les commissions.
 - ◆ Le 8 juin pour discuter des travaux et voirie sur la commune et ouvrir les lignes de trésorerie.
 - ◆ Le 9 juillet pour être informé de travaux de l'ONF, de l'accueil d'un stagiaire à la Mairie, approuver les budgets 2020 de la commune.
- Le compte rendu de la dernière réunion est actuellement affiché à la Mairie.

Prochaine réunion
du conseil municipal :
le 19 août 2020 à
19h30.

Les échos sur le travail du conseil : points saillants du mois de juin.

Les commissions suivantes se sont réunies en juin...

- ◆ **Affaires Sociales** : réflexion entre Landry et Peisey-Nancroix pour une offre santé sur le territoire, projet de micro-crèche sur la commune pour palier le manque d'assistantes maternelles.
- ◆ **Avenue de la Gare** : une commission réfléchit à l'embellissement et l'aménagement de l'avenue de la gare, l'axe Hauteville-Montchavin et la place du village.
- ◆ **La Ballastière** : le projet de la commune de Landry serait repris par la commune de Bourg Saint Maurice.
- ◆ **Tourisme** : en projet Chemin Historique du Village, l'ONF a posé une table de pique-nique sur le circuit du Chatelet.
- ◆ **Communication** : le travail s'est concentré sur le bulletin mensuel de la commune sorti en juin.
- ◆ **Urbanisme** : L'étude de demandes de permis et de déclarations préalables a eu lieu le 11 juin.
- ◆ **Travaux** : Rénovation de la route du Parchet suite à un éboulement cet hiver, travaux de l'été, entretien du fleurissement.
- ◆ **SIVOM** : Le SIVOM a voté le budget pour les travaux sur le domaine skiable, réseaux d'eau et d'assainissement. Le captage d'une nouvelle source est à l'étude.



Fleurissement entrée parking du Perrey



Vallandry entrée station



L'ECHO-CITOYENNETÉ

Il nous arrive à tous, propriétaires de chiens, de laisser occasionnellement la crotte de notre chien sur la place. Fraîche. Odorante. Déplaisante.

En règle générale, nous ramassons les crottes avec un petit sac qu'on a toujours dans la poche ou que l'on prend dans les distributeurs (dix à disposition sur le chef lieu). Sauf quand on est pris de court. Encore moins quand on laisse les chiens sans surveillance. Mais alors, gardons à l'esprit qu'une fois n'est pas coutume. Ça peut être gênant pour les autres.

En règle générale, personne ne nous en veut de laisser notre chien aller librement en forêt tant qu'il ne fait pas ses besoins juste à côté du sentier. En règle générale, personne ne fait de reproches au maître d'un chien qui le fait au fond d'un champ. Toutefois, ne nous laissons pas aller...ne les laissons pas aller... et rappelons nous qu'en règle générale, on ramasse les crottes quand nos amis fidèles se mettent dans un coin tranquille en route pour l'air de jeux, la piste cyclable, le chemin de l'église...

Rappelons nous que même, quand ce n'est plus très frais et pas si odorant... que c'est toujours déplaisant.

Les autres n'ont pas la responsabilité de ramasser les crottes de nos chiens. Ne nous leurrions pas, elles ne disparaissent pas d'elles mêmes. Prenons conscience que les équipes techniques de Landry et de Vallandry passent régulièrement le rotofil dans les déjections canines. Elles en ont plein les bottes, plein le pantalon.

Combien d'entre nous voyons bien que le long du Ponthurin, l'herbe est coupée régulièrement, mais laissons les crottes quotidiennement ?

Combien sommes nous à laisser les crottes sur la montée de l'église car c'est "presque" dans la forêt et "plus vraiment" dans le village ?

Combien d'entre nous fermons les yeux lorsque notre chien fait ses besoins chez un particulier...qui passera lui aussi la tondeuse ou le rotofil dans l'été ?

NUISANCES : Sur un tout autre sujet, et pour rappel :

Propriétés privées :

« Article 9 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou pour les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 »

Nous vous en remercions.

Si vous ne pouvez pas les respecter, faites le tour de vos voisins proches pour leur en parler à l'avance.

Prévenir les voisins évite de gâcher leurs projets et permet de savoir s'il y a un moment où cela ne gêne personne.

PREVENTION RISQUE 2ème VAGUE COVID-19 EN HAUTE-TARENTEISE

VIGILANCE

Ne gaspillons pas l'eau. La préfecture a déjà annoncé une vigilance sécheresse sur la Savoie et la Haute Savoie.

Tout comme vous, résidents ou touristes, les professionnels de santé aiment nos montagnes et ses activités de nature, nos commerces, nos restaurants et leurs terrasses...

Nous voulons que vous et vos proches puissiez en profiter cet été comme l'hiver prochain. Mais n'oublions pas que le virus responsable de l'épidémie de COVID-19 continue de circuler aussi ici !

Donc, merci de nous aider à maintenir la bonne santé de tous : distanciation physique, masques et lavages de mains doivent toujours être appliqués !

Vous ne connaissez pas l'état de santé de ceux que vous croisez, merci de les protéger, de nous protéger.

Merci de votre aide.

la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Haute-Tarentaise (CPTS).

L'ECHO-PARTICIPATIF

Se mobiliser

Ensemble sauvons notre patrimoine

Dominant notre village, l'église St Michel, l'un des plus beaux clochers à bulbe de tarentaise, est menacée de dégradation.

Les fonds publics destinés au patrimoine diminuent, nous souhaitons créer une association et mener une campagne de mécénat participatif afin de financer les projets de restauration.

Avis aux Landrygeots pour devenir membre de l'association : mairie@mairie-landry.com
C'est grâce à la mobilisation de chacun que nous pourrions préserver et sauver notre patrimoine.

APPEL A BENEVOLES

Lecteurs, lectrices : La belle initiative d'installer une boîte à livres sur la commune connaît un certain succès. Nous lançons un appel à bénévoles pour constituer une équipe pour partager la gestion de la boîte.

mairie@mairie-landry.com



RESPONSABILITE

Respectons le bien commun.

Panneaux cassés sur le chemin de l'Aiguille Grive, ils seront changés fin août.



S'EVADER : K2 LANDRY

Départ : Parking de la Base d' Eau Vive

Arrivée : Sommet Aiguille Grive

Kilométrage : 12,5 kms

Dénivelé positif direct : 2000 mètres

Dénivelé positif indirect 2050 mètres

Pente moyenne : 15,8 %

Nombre de balises directionnelles : 52

Itinéraire :

Base d'Eau Vive – Landry Village – Eglise de Landry
Le Martorey – Les Charmettes – Barmont – Praz Pellier
Plan Bois – Bergerie du Rey – Col d'Entreporte – Aiguille Grive.



NOUS FAISONS ECHO

Ouverture point info Landry

Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h, place du village.

Les Croqueurs de pommes proposent des visites commentées de la Ballastière gratuitement pour des groupes de dix personnes maximum.

A la fin de la visite, ils proposeront une dégustation de jus de pomme et présenteront le livre sur les vergers.

croqueursdepommes.savoietairentaise@laposte.net

Horaires navette Landry / Peisey-Vallandry



Evènements annoncés cet été à Peisey-Vallandry : www.peisey-vallandry.com/été

Nathalie GARCIA, Directrice de l'Office de Tourisme :

Voici notre première Newsletter digitale qui sortira tous les vendredis sous forme de flip book : www.newsletter-peiseyvallandry.fr/01

Des échos lointains que nous ne voudrions pas voir se perdre

Entre les élections de mars et le confinement jusqu'à la mi-mai, plusieurs actualités de la commune n'ont pas été rapportés :

L'enquête publique menée du 20 février au 19 mars 2020 concernant le projet de construction d'une télécabine sur le territoire des communes de Landry et Peisey-Nancroix. Le rapport du Commissaire Enquêteur est disponible pour consultation à la Mairie ou sur internet... D'ailleurs, les travaux sont reportés à 2021.

Le rapport du commissaire enquêteur sur le projet d'aménagement d'un giratoire au carrefour de Landry sur la RN90 est disponible en Mairie.

Le PLU de Landry a été adopté par le conseil municipal le 9 mars 2020.

UNE PAGE SE TOURNE A L'AFU !

Après 16 ans à la direction de l'Association Foncière Urbaine de Vallandry, **Jean-Pierre DELBARD** a fait valoir ses droits à la retraite.

Pendant ces années, il a accompagné le développement de la station et a instauré un climat de confiance entre les différents acteurs de celle-ci.

Il a d'ores et déjà pris son rythme de retraité débordé entre les JSP et la confection de ses fameuses terrines...

Nous lui souhaitons bon vent !

NOUS RECRUTONS !

La commune recherche une personne pour encadrer la cantine de 11h30 à 13h30 et pour aider à la garderie et au ménage de 16h15 - 18h45.

Contactez Nathalie HERVO pour plus d'informations :

Tél : 04.79.07.08.71

mairie@mairie-landry.com

POUR LES RETARDATAIRES BULLETIN A RETOURNER EN MAIRIE

Je souhaite recevoir le bulletin **L'Echo Landrygeot** :

par mail

dans ma boîte aux lettres

Nom :

Prénom :

Mail:

Adresse :